

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
--

Société : 5C Formation & Conseil

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

Capital social : 500 euros

Siège social : 83 A rue des Alliés, 42100 Saint-Étienne

RCS : Saint-Étienne 102 728 425

SIRET : 102 728 425 00012

Code NAF : 8559A

L'an 2026,

Le 13 avril,

L'associé unique de la société, **Monsieur GRATIEN MAX DIDIER SAMSON**,

Après avoir pris connaissance des statuts de la société et notamment de l'article 2 relatif à l'objet social,

DÉCIDE :

Article 1 – Modification de l'objet social

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société.

Ancien objet social :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La formation professionnelle continue qualifiante en ligne et en présentiel dans les domaines suivants : l'entrepreneuriat & la création d'entreprise, l'hôtellerie, la restauration & les métiers de bouche, la culture & le patrimoine ;
- Conseil et assistance aux entreprises en affaires et gestion ;
- Conseil et assistance aux particuliers en insertion professionnelle ;
- Conseil et assistance aux entreprises en création et mise en place de formations adaptées à leurs besoins ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Nouveau objet social :

La Société a pour objet social directement ou indirectement tant en France qu'à l'étranger :

Le montage et la réalisation des actions de formation professionnelle continue ;

Le montage et la réalisation des actions de formation en apprentissage ;

La validation des acquis de l'expérience (VAE) ;

La réalisation de bilans de compétences ;

Le conseil dans le domaine de la gestion des entreprises ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Article 2 – Modification des statuts

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Article 3 – Pouvoirs

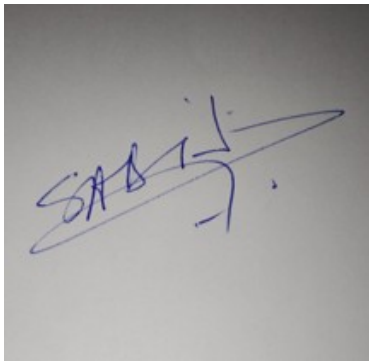
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales.

Fait à Saint-Étienne,

Le 13 avril 2026

L'associé unique

Monsieur GRATIEN MAX DIDIER SAMSON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gratién', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.